

La National ouvre une souscription en faveur de la veuve de Tiorce et des quatre enfants de ce héros mort pour son pays.

En présence de la catastrophe d'hier, le général Coste et le comité organisateur de la fête militaire du 31 mai, à l'Opéra, ont décidé que la recette sera donnée aux victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique.

Le conseil d'administration de la caisse des Victimes du Devoir s'est réuni d'urgence ce matin, pour aviser à ce qu'il conviendrait de faire en présence de la situation créée par le terrible incendie de l'Opéra-Comique.

Le conseil a décidé, à l'unanimité, que la moitié des recettes de la prochaine fête des Fleurs, qui aura lieu au Bois-de-Boulogne les 4 et 5 juin, sera affectée aux victimes de cet épouvantable sinistre.

L'Opéra-Populaire (théâtre du Château-d'Eau) organise, pour lundi de la Pentecôte, une matinée au profit du petit personnel de l'Opéra-Comique.

Aux magasins du Printemps, une somme très élevée a été recueillie par le personnel, qui se souvient de ce que les Français ont fait pour eux à un moment de l'incendie de ce magasin.

Une lettre. La lettre suivante vient d'être adressée à M. le préfet de la Seine :

Monsieur le Préfet, Nous pensons que, dans les circonstances présentes, et étant donné l'intérêt que les Parisiens ont pour la sécurité des spectacles et des artistes dans les théâtres de Paris, il est d'une extrême urgence de réunir au plus tôt le conseil municipal.

Dans l'espoir que vous voudrez bien faire droit à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Les trois signataires de cette lettre ont en même temps informé M. le préfet de police de leur intention de l'interpeller à la première séance du conseil sur la sécurité des spectacles et des artistes dans les théâtres, salles de spectacle et concerts de Paris.

Fermeture de théâtres. Nous apprenons de bonne source, dit le National qu'en présence de l'épouvantable sinistre qui s'est produit hier à l'Opéra-Comique, l'administration va faire fermer d'office le Palais-Royal, l'Ambigu et les Folies-Dramatiques, pour qu'il soit fait dans ces trois théâtres les travaux d'aménagement reconnus indispensables pour assurer la sécurité du public et des artistes.

La soirée. Paris, 26 mai. — A six heures, de nouveaux cadavres ont été retirés des décombres, ce qui porte à 60 le nombre des morts actuellement connus.

Madame Néveda. On a vu hier à l'Opéra-Comique, dans le spectacle de la soirée, une remarquable représentation de Madame Néveda, en sa qualité de victime de la catastrophe.

La quantité d'eau jetée sur l'incendie est telle qu'elle s'éleva à 1500 au-dessus du sol de sorte que l'écoulement de cadavres suragrand dans les loges du rez-de-chaussées.

Pour procéder au déblaiement qui ne durera pas moins de 4 jours, on a dû réquisitionner un grand nombre de pompes aspirantes, pour enlever l'eau, et ce n'est que quand cette opération sera terminée, que l'on pourra exactement se rendre compte de l'étendue de la catastrophe.

En attendant, on commence à étayer des murs pour éviter un nouveau malheur, et l'on a constaté que la bibliothèque tout entière du théâtre est consumée; des lambeaux de partition ont été retirés.

On vient également de retrouver une jambe de femme. La foule continue à envahir les abords de la rue Favart et augmente de minute en minute. Pour la maintenir, on a dû poser des barrières à l'entrée de toutes les rues avoisinantes.

La reconnaissance des cadavres, dans les postes voisins, a cessé ce soir; elle recommencera demain matin; nous avons assisté à des scènes déchirantes: des parents et des amis poussaient des cris devant les cadavres carbonisés et absolument méconnaissables; des petits enfants, conduits par leur bonne, criaient après leur père et leur mère, qui n'étaient pas rentrés depuis hier soir.

Tous les reporters de Paris ont pris part à l'enquête pour rechercher des nouvelles des blessés. L'hôpital de la Charité deux d'entre eux paraissent devoir succomber cette nuit; il en est de même de quatre ou cinq transportés à domicile; jusqu'ici l'état des autres ne s'est pas aggravé.

Paris, 26 mai. — A onze heures, le plafond du local de l'administration s'est effondré avec un fracas épouvantable. On constata une certaine recrudescence du feu, les pompes fonctionnant, la recherche des cadavres est suspendue jusqu'à demain à trois heures; des fourgons ont été commandés pour cette heure-là.

Les cadavres seront transportés à la Morgue. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, les versions quant aux chiffres des victimes vont en augmentant.

On parle de 200 cadavres qui se trouvent encore dans les décombres. LA CHARITÉ. Paris, 24 mai. — La presse s'est vivement émue de l'épouvantable sinistre de l'Opéra-Comique et le bureau syndical de la presse parisienne a convoqué les journaux pour aujourd'hui sans exception, à une réunion qui aura lieu samedi 28 mai, à dix heures du matin, au Grand-Hôtel.

Le préfet de la Seine a reçu de Londres la dépêche suivante: « Madame Néveda, en sa qualité de victime de la catastrophe de l'Opéra-Comique, est allé faire, en sa qualité de victime de la catastrophe de l'Opéra-Comique, un concert au profit de la ville de Paris, un concert où, quoiqu'il en soit, on a vu des artistes de la ville de Paris, et cela est nécessaire. »

Le préfet de la Seine a remercié immédiatement Mme Néveda de son œuvre généreuse, et lui a annoncé qu'il en communique la nouvelle aux organisateurs des fêtes, qui seront données au profit des victimes.

Incident étonnant; M. Veron, commissaire de police, était hier de service à l'Opéra-Comique et, au moment où il se trouvait à ce dernier théâtre, quand l'incendie éclata. Prévenu, tardivement, il se précipita sur le lieu de la catastrophe; en voyant l'importance du désastre, désespéré, il chercha à se suicider.

M. Gragnon, préfet de police, fut toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'il n'avait en rien à craindre de son devoir. Une quinzaine de personnes ont été trouvées mortes dans l'urinoir sans issue où elles s'étaient engagées.

On affirme qu'on voit, à l'Opéra-Comique, des spectateurs assis avec les yeux grands ouverts, qui ont été surpris par l'asphyxie. Un détachement de pompiers revenant de l'Opéra-Comique à 7 heures a été chaleureusement acclamé par la foule.

On croit que M. Rouvier recevra la mission de constituer un ministère.

M. ROUVIER. Paris, 26 mai. — Le président de la République, continuant de se reposer, n'a reçu personne dans la soirée, mais il a fait prévenir M. Rouvier de venir de nouveau conférer avec lui demain matin.

Le Sénat. (De nos correspondants particuliers et par fil spécial.) Séance du jeudi 26 mai 1887. PRÉSIDENCE DE M. LE MOYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures. M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

On croit que M. Rouvier recevra la mission de constituer un ministère.

M. ROUVIER. Paris, 26 mai. — Le président de la République, continuant de se reposer, n'a reçu personne dans la soirée, mais il a fait prévenir M. Rouvier de venir de nouveau conférer avec lui demain matin.

Le Sénat. (De nos correspondants particuliers et par fil spécial.) Séance du jeudi 26 mai 1887. PRÉSIDENCE DE M. LE MOYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures. M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

On croit que M. Rouvier recevra la mission de constituer un ministère.

M. ROUVIER. Paris, 26 mai. — Le président de la République, continuant de se reposer, n'a reçu personne dans la soirée, mais il a fait prévenir M. Rouvier de venir de nouveau conférer avec lui demain matin.

Le Sénat. (De nos correspondants particuliers et par fil spécial.) Séance du jeudi 26 mai 1887. PRÉSIDENCE DE M. LE MOYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures. M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

On croit que M. Rouvier recevra la mission de constituer un ministère.

M. ROUVIER. Paris, 26 mai. — Le président de la République, continuant de se reposer, n'a reçu personne dans la soirée, mais il a fait prévenir M. Rouvier de venir de nouveau conférer avec lui demain matin.

Le Sénat. (De nos correspondants particuliers et par fil spécial.) Séance du jeudi 26 mai 1887. PRÉSIDENCE DE M. LE MOYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures. M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

Le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussion immédiate. Le Sénat valide, sur le rapport de M. Mauguin, l'élection de M. Paulliat, nommé dans le Cher.

M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

M. Goubet donne lecture du rapport tendant à l'établissement d'une taxe complémentaire de 10 fr. sur les sucres.

FEUILLETON DU 28 MAI 1887. — 7. ELJENI. Par Jacques Bret (1). I. Les deux jeunes gens causaient à cœur ouvert. Ils repassaient leurs souvenirs d'enfance, ils s'entretenaient du voyage que la famille Deniy avait fait en France deux ans auparavant. — Tu a pu, la nature confiante de Georges abandonna à des confidences plus intimes. Il laissa entendre que le souvenir d'Elisabeth ne l'avait pas quitté depuis cette dernière réunion, qu'il en avait parlé à sa mère et qu'il était venu en Hongrie dans l'espérance de se faire aimer de sa cousine. André écoutait sans aveux, il ne disait rien, mais son regard clair et l'expression de sa bouche qui dessinait un sourire laissaient deviner ses sympathies.

Georges serra la main de son cousin et les jeunes gens continuèrent de marcher l'un près de l'autre. La physionomie d'André était devenue mélancolique, il se taisait. Leur promenade les avait conduits au pied d'une petite colline qui s'élevait au milieu d'une prairie et qu'on croyait faite de main d'homme. André assis à s'accrocher sur les grands pins qui avaient poussé au sommet. Il monta suivi de son cousin, et se mit à regarder silencieusement le pays qui s'étendait autour d'eux.

Georges serra la main de son cousin et les jeunes gens continuèrent de marcher l'un près de l'autre. La physionomie d'André était devenue mélancolique, il se taisait. Leur promenade les avait conduits au pied d'une petite colline qui s'élevait au milieu d'une prairie et qu'on croyait faite de main d'homme. André assis à s'accrocher sur les grands pins qui avaient poussé au sommet. Il monta suivi de son cousin, et se mit à regarder silencieusement le pays qui s'étendait autour d'eux.

On croit que M. Rouvier recevra la mission de constituer un ministère. M. ROUVIER. Paris, 26 mai. — Le président de la République, continuant de se reposer, n'a reçu personne dans la soirée, mais il a fait prévenir M. Rouvier de venir de nouveau conférer avec lui demain matin.

Le Sénat. (De nos correspondants particuliers et par fil spécial.) Séance du jeudi 26 mai 1887. PRÉSIDENCE DE M. LE MOYER, PRÉSIDENT. La séance est ouverte à deux heures. M. le Président annonce la mort de M. Isardier, sénateur de la Gironde, et exprime les regrets que cette perte inspire au Sénat.

On croit que M. Rouvier recevra la mission de constituer un ministère. M. ROUVIER. Paris, 26 mai. — Le président de la République, continuant de se reposer, n'a reçu personne dans la soirée, mais il a fait prévenir M. Rouvier de venir de nouveau conférer avec lui demain matin.